



Plan : escalier projeté à l'extrémité de la cale, 1903 (AD 22)

IVR53_20092205606NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Charles Marie Guillemoto, Lasne

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction interdite